

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours d'initiation à la création littéraire vise les objectifs suivants : inciter les étudiants et étudiantes à développer une réflexion personnelle sur l'acte d'écrire, leur proposer des exercices d'écriture créatifs ciblés, les amener à commenter de manière constructive les œuvres produites par leurs pairs et les initier au travail de la réécriture. La première phase du cours comportera des exposés théoriques sur la création littéraire suivis de discussions, à partir desquels les étudiants et étudiantes devront produire un texte court avec contrainte. Ces textes seront évalués exclusivement par la chargée de cours. La deuxième phase sera entièrement dédiée à un atelier, qui prendra la forme du dialogue critique, où chacun devra soumettre un texte de création original à l'analyse de ses pairs. Le travail final consistera à présenter une réécriture du texte long, qui montrera un affinement du style et tiendra compte des remarques faites en atelier.

2. TRAVAUX

Cinq textes courts avec contrainte, qui consisteront en des exercices réflexifs, thématiques et techniques. (Chacun valant 8 points, pour un total de 40 % de la note finale)

Un texte de création long, de forme et de sujet libres, appelé à être analysé et commenté en atelier. De 1250 à 2000 mots. (30 % de la note finale)

Réécriture du texte long. (15 % de la note finale)

Participation aux ateliers. (15 % de la note finale)

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Profondeur de la réflexion sur la création littéraire, tant dans les textes à remettre que lors des interventions en classe, participation constructive et respectueuse à l'atelier, authenticité et richesse des textes de création, pertinence des analyses et des commentaires sur les textes des collègues, investissement dans la réécriture, respect des consignes, qualité de la langue.

Textes courts

Les textes doivent être remis à la date prévue, brochés, identifiés et paginés, sur le bureau de la chargée de cours – ou en version électronique transmise par courriel, selon la formule qui aura été choisie en classe.

Taille des textes courts : environ 500 mots.

Texte long

Le jour de la remise, les membres du groupe concerné doivent apporter leur texte broché, identifié et paginé au nombre d'exemplaires (20 étudiants). Une version électronique doit aussi être transmise par courriel à la chargée de cours.

Taille : de 1250 à 2000 mots.

4. BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie détaillée des lectures suggérées et des extraits étudiés sera fournie en classe.